

## PLAN DE COURS

### 1. IDENTIFICATION DU COURS<sup>1</sup>

---

**TRS 2600 (11) Mobilisation et action collective en travail social**

**Session :** Hiver 2018  
**Chargée de cours :** Line Lévesque Courriel : [levesque.line@uqam.ca](mailto:levesque.line@uqam.ca)  
Téléphone : 514-347-3069  
**Horaire :** Lundi, de 18h00 à 21h00  
**Semaine de lecture :** Du 26 février au 2 mars 2018

### 2. DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU COURS

---

#### 2.1. DESCRIPTION

Laboratoire d'initiation à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'action collective. Expérimentation de la méthodologie propre à l'action collective. Retour critique sur cette expérimentation à la lumière des actions collectives menées par divers mouvements sociaux. Identification du rôle de l'intervenant-e en action collective et des orientations que prend l'intervention en fonction des buts poursuivis. Examen des fondements théoriques de l'action collective.

Cours préalables : TRS1025 Méthodologies et travail social; TRS1030 Exercice du travail social en milieu institutionnel et communautaire ou TRS1117 Trajectoire professionnelle et projet de formation; TRS2150 Analyse des mouvements sociaux et action collective en travail social

#### 2.2. OBJECTIFS DU COURS

À la fin du cours, l'étudiant-e sera capable de :

- i. Contextualiser l'action collective à la lumière de l'analyse d'un problème social ;
- ii. Comprendre, mettre en œuvre et analyser les différentes phases d'un projet d'action collective ;
- iii. Développer une analyse théorique d'un projet d'action collective ;
- iv. Analyser de façon critique les rôles (intervenant-e, militant-e, bénévole) exercés dans l'action collective ;
- v. Appliquer des habiletés de base et des attitudes favorisant le travail en équipe et la collaboration avec des groupes de la communauté.

### 3. DÉMARCHE ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUE

---

#### 3.1. PROJET D'ACTION COLLECTIVE

Tel qu'indiqué dans le descriptif officiel, ce cours est un laboratoire d'initiation à l'action collective. Afin de faciliter les apprentissages, la stratégie pédagogique évolue sous deux dimensions : i) des exposés magistraux portant sur les connaissances théoriques et méthodologiques nécessaires à l'élaboration, la réalisation et l'analyse des projets d'action collective ; ii) des ateliers de travail sur le projet collectif.

Les étudiant-e-s du groupe-cours, réparti-e-s en équipe de quatre (4) à cinq (5) personnes réaliseront des projets d'action collective. Ce projet d'équipe consiste à mettre en œuvre au moins une séquence du plan d'action d'un projet d'action collective et d'en expérimenter toutes les phases (de l'analyse de la situation problématique à l'évaluation de l'action collective). Tous les projets d'équipe devront impliquer au moins un-e ou plusieurs acteur-trice-s de la population concernée. Cela dit, le projet d'action collective devra suivre les étapes suivantes :

---

<sup>1</sup> Plan de cours adapté du syllabus de Sylvie Jochems, professeur pivot

**CHOISIR** un milieu donné (communauté, organisme communautaire, population spécifique, etc) ou une problématique sociale vécue par une partie ou par l'ensemble de la population. Ce choix devra être approuvé par l'enseignante.

**PLANIFIER :**

**ANALYSER** le problème social et la situation problématique ;

**CONCEVOIR** rédiger un plan d'action qui pourrait être réalisé à court, moyen et même long terme.

**RÉALISER** choisir une séquence (i.e. un moyen d'action spécifique à court terme soit avant la fin de la session) et assurer sa mise en œuvre.

**DISCUTER** rédiger une interprétation théorique au regard du projet d'action collective réalisé dans le cadre de ce cours.

**ÉVALUER** l'action collective réalisée au regard du plan d'action préalable et dégager des recommandations pour une intervention collective ou des recherches futures.

### 3.2. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Différentes méthodes seront utilisées dans le cadre de ce cours :

- approche par projet : processus d'apprentissage en équipe de travail s'échelonnant sur l'ensemble de la session ;
- exercices individuels, en petits groupes en classe ;
- lectures obligatoires qui introduiront chacun des contenus de cours ;
- participation active des étudiant-e-s dans le cadre du travail d'équipe et du cours.

## 4. DOCUMENTATION POUR LE COURS

LÉVESQUE, Line et Isabelle MORISSETTE (2018) TRS2600 Mobilisation et action collective en travail social, Recueil de textes, École de travail social, UQAM – se procurer à la coop-UQAM  
 LÉVESQUE, Line (2018) TRS2600-11 Mobilisation et action collective en travail social, Site moodle, École de travail social, UQAM, Disponible en ligne aux étudiant-e-s inscrit-e-s au cours : <http://www.moodle.uqam.ca/>

Un programme de lecture, incluant la documentation et d'autres textes jugés pertinents, sera proposé dans le cadre du cours.

## 5. CALENDRIER ET CONTENU DES COURS

(Le contenu des cours pourrait être appelé à changer... avec préavis)

Séances et dates	Contenus	Évaluations
#1 8 janvier	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Prise de contact présentation du plan de cours</li> <li><input type="checkbox"/> Élection des délégué-e-s du groupe-cours</li> <li><input type="checkbox"/> Présentation des offres des partenaires-milieus</li> </ul>	
#2 15 janvier	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Entente sur les modalités d'évaluation</li> <li><input type="checkbox"/> L'indignation comme moteur d'action</li> <li><input type="checkbox"/> Définitions et analyse du problème social</li> </ul> Pour le projet d'action collective : formation des équipes, définition des rôles, distribution des tâches pour la première collecte de données	
#3 22 janvier	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Acteur collectif, engagement et action collective</li> <li><input type="checkbox"/> Poursuite de l'analyse du problème social et de la situation problématique</li> <li><input type="checkbox"/> Formulation du problème (défi) d'action collective</li> </ul> Pour le projet d'action collective : élaboration d'une stratégie détaillée d'analyse de la problématique, délégation de tâches	Approbation par l'enseignante des projets d'action collective
#4 29 janvier	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Planification de l'action et élaboration du plan d'action</li> </ul> Pour le projet d'action collective : mise en commun des informations et première analyse, poursuite de l'analyse de la situation problématique	Approbation par l'enseignante des projets d'action

		collective
#5 5 février	<input type="checkbox"/> Analyse des problèmes sociaux : fonctions, rôles et enjeux éthiques Pour le projet d'action collective : poursuite de l'analyse de la situation problématique, réflexion collective sur les fondements éthiques	Approbation par l'enseignante des projets d'action collective
#6 12 février	<input type="checkbox"/> Planification et élaboration du plan d'action : enjeux éthiques et du mouvement communautaire Pour le projet d'action collective : élaboration du plan d'action, réflexion sur le type de changement visé et sur les moyens de rejoindre et d'inclure les personnes concernées par le projet	
#7 19 février	<input type="checkbox"/> Présentation informelle des projets d'équipe <input type="checkbox"/> Suggestions de lectures théoriques Pour le projet d'action collective : élaboration du plan d'action, réflexion sur le type de changement visé et sur les moyens de rejoindre et d'inclure les personnes concernées par le projet	<i>Remise du rapport préliminaire du projet d'action collective</i>
#8 26 février	Semaine de lecture – Avancement des projets d'action collective	
#9 5 mars	<input type="checkbox"/> Histoire et méthode : conscientisation, éducation populaire et théorie de l'oppression Pour le projet d'action collective : poursuite du travail sur le plan d'action, préparation et organisation de l'action (ex. animation, campagne de financement, recrutement, stratégies et mobilisation, moyens de communication, etc)	
#10 12 mars	<input type="checkbox"/> Histoire et méthode : empowerment, mobilisation des ressources et opportunités politiques Pour le projet d'action collective : poursuite du travail sur la réalisation du plan d'action	
#11 19 mars	<input type="checkbox"/> Histoire et méthode : action contre-culturelle, symbolique et médiatique <input type="checkbox"/> Évaluation de l'action collective Pour le projet d'action collective : poursuite du travail sur la réalisation du plan d'action	
#12 26 mars	<input type="checkbox"/> Histoire et méthode : autogestion, action directe et approche libertaire Pour le projet d'action collective : poursuite du travail sur la réalisation du plan d'action et bilan de l'action (processus et résultats)	<i>Remise du rapport final du projet d'action collective au début du cours 12.</i>
#13 2 avril	Congé de Pâques	
#14 9 avril	<input type="checkbox"/> Présentation des projets d'action collective réalisés par les étudiant-e-s au cours de la session	<i>Présentation orale en classe</i>
#15 16 avril	<input type="checkbox"/> Présentation des projets d'action collective réalisés par les étudiant-e-s au cours de la session	<i>Présentation orale en classe Remise de l'analyse théorique du projet d'action collective</i>

## 6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Conformément aux règlements de l'UQAM, l'évaluation et la notation seront réparties comme suit.

Échéances	Modes d'évaluation	Pondération
7 <sup>ème</sup> semaine 19 février 2018	Rapport préliminaire du projet d'action collective – Phase 1 Travail d'analyse de milieu, de la problématique et conception du plan d'action collective * travail d'équipe	30%
12 <sup>ème</sup> semaine au début du cours 26 mars 2018	Rapport final du projet d'action collective – Phase 2 Bilan de la réalisation et évaluation de l'action collective * travail d'équipe	20%
14 <sup>ème</sup> et 15 <sup>ème</sup> semaine 9 et 16 avril 2018	Présentation orale du projet d'action collective * notation individuelle	10%
15 <sup>ème</sup> semaine 16 avril 2018 maximum 18h00 dans la chute à travaux de l'École de travail social	Analyse théorique du projet d'action collective * travail individuel	40%

### ***Rapport préliminaire du projet d'action collective – Phase 1 Travail d'analyse de milieu, de la problématique et conception du plan d'action collective***

Ce rapport de dix (10) à douze (12) pages comprendra :

1. une analyse de la situation : analyse du problème social (ampleur, causes, conséquences) et analyse de la population (caractéristiques, conditions de vie);
2. une analyse du milieu dans lequel s'inscrit votre projet : présentation du ou des groupes, organismes ou institutions concernés par la problématique, qu'ils soient partenaires ou non;
3. l'établissement des liens entre votre analyse du problème et les enjeux sociaux, politiques et économiques;
4. le plan d'action : objectif général, objectifs spécifiques, stratégies et moyens, échéancier, acteurs et tâches.

#### Critères d'évaluation

- texte rédigé en équipe : clarté de la description et de la justification de la répartition des tâches entre les membres de l'équipe;
- clarté et cohérence entre la définition et l'analyse du problème social;
- clarté et cohérence entre l'analyse de la situation et le plan d'action collective;
- qualité de l'articulation entre la définition de ce qu'est une action collective et le projet présenté;
- pertinence et réalisme de la séquence de l'action collective à réaliser dans le cadre du cours;
- usage et pertinence des références obligatoires et complémentaires s'il y a lieu (dont Panet-Raymond et Lavoie);
- qualité de l'expression écrite (½ point enlevé par faute d'orthographe) et structure du texte;
- qualité du format de présentation du rapport :
  - entête d'identification de l'équipe
  - table des matières
  - brève introduction au projet
  - bibliographie complète et pertinente : comment rédiger une bibliographie?  
[http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences\\_humaines/module7/citer3.html](http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/module7/citer3.html);
  - tous les procès-verbaux de chacune des rencontres de l'équipe en annexe
  - rapport de 10 à 12 pages « paginées » (bibliographie et annexes en sus)
  - travail rédigé à 1,5 interligne en utilisant une police de caractère de 12 points
  - impression recto-verso

### **Rapport final du projet d'action collective – Phase 2**

Ce travail d'au maximum vingt-cinq (25) pages, incluant les pages de la phase 1 (10 à 12), comprendra :

1. une brève introduction présentant l'objectif général du travail, les raisons particulières qui ont inspiré le choix du sujet et le plan du texte;
2. une partie descriptive divisée selon les phases du processus d'intervention collective (faire des liens avec le contenu du cours et les lectures) :
  - 2.1. l'analyse de la problématique. Il s'agit du travail remis en première phase qui insère les corrections demandées par l'enseignante;
  - 2.2. le plan d'action réalisé. Celui-ci devrait comporter les objectifs généraux, les objectifs spécifiques et une description de l'action réalisée;
  - 2.3. l'évaluation et le bilan de l'action. Les objectifs ont-ils été atteints? Comment l'évaluation a-t-elle été faite?
3. une conclusion contenant un résumé de la démarche et des principaux constats de ce rapport ainsi que deux (2) ou trois (3) questions destinées à orienter des interventions ou des recherches futures sur le sujet.

#### Critères d'évaluation

- texte rédigé en équipe : clarté de la description et de la justification de la répartition des tâches entre les membres de l'équipe;
- présence du rapport préliminaire (phase 1 – 10 à 12 pages) corrigé en fonction des commentaires de l'enseignante;
- clarté de la synthèse du plan d'action collective réalisé : démonstration de la maîtrise du processus;
- qualité de l'évaluation de l'action collective réalisée;
- qualité de la conclusion au rapport final
- usage et pertinence des références obligatoires et complémentaires s'il y a lieu;
- qualité de l'expression écrite (½ point enlevé par faute d'orthographe) et structure du texte;
- qualité du format de présentation du rapport :
  - entête d'identification de l'équipe
  - table des matières
  - brève introduction au projet
  - bibliographie complète et pertinente : comment rédiger une bibliographie?  
[http://www.bibliotheques.ugam.ca/InfoSphere/sciences\\_humaines/module7/citer3.html](http://www.bibliotheques.ugam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/module7/citer3.html);
  - tous les procès-verbaux de chacune des rencontres de l'équipe en annexe
  - rapport d'au maximum 25 pages « paginées » (bibliographie et annexes en sus)
  - travail rédigé à 1,5 interligne en utilisant une police de caractère de 12 points
  - impression recto-verso

### **Présentation orale du projet d'action collective**

Aux deux (2) dernières séances de cours, chaque équipe présentera son projet d'action collective aux collègues de classe.

#### Critères d'évaluation

- présence individuelle obligatoire;
- clarté des informations présentées;
- pertinence et qualité des outils de communication utilisés;
- pertinence des réponses aux questions;
- qualité de l'expression orale;
- respect du temps alloué;
- durée totale d'environ 30 minutes par équipe.

### **Analyse théorique du projet d'action collective**

Le travail d'analyse théorique se distingue des rapports sur les projets d'action collective, qui eux sont de nature descriptive. La rédaction de l'analyse théorique a pour objet l'usage de connaissances pour qualifier le projet d'action collective auquel vous avez participé dans le cadre du cours.

Pour ce faire, vous devez choisir une approche d'action collective et vous approprier les textes qui y sont liés dans le recueil de textes. Notez que l'enseignante orientera les étudiant-e-s vers trois (3) à cinq (5) textes obligatoires (ou complémentaires selon le cas) du recueil de textes et ce, en ayant pris connaissance du rapport préliminaire du projet d'action collective. Vous devrez tenir compte des suggestions qui vous seront transmises par l'enseignante à la mi-session.

Concrètement, il s'agit de présenter l'approche retenue – conscientisation, éducation populaire, empowerment, autogestion, contre-culturelle, etc. – et de faire une analyse critique sur l'apport de cette approche dans le cadre de votre projet d'action collective.

#### 1. Présentation de l'approche étudiée :

Définition de l'approche

Identification des théories sous-jacentes et croyances sur lesquelles reposent l'approche

Principes sur lesquels elle s'appuie

Objectifs visés par l'approche

Rôles et attitudes des intervenant-e-s

Rôles et places des personnes concernées

Méthodes d'intervention (étapes, façons de faire, processus)

Tout autre élément de contenu pouvant caractériser l'approche étudiée

#### 2. Analyse critique

Justifier le choix de l'approche retenue dans le cadre de votre projet d'action collective

Développer une position argumentée sur :

Le changement social visé dans le cadre de votre projet d'action collective

Les rôles et le pouvoir des acteur-trice-s impliqué-e-s dans le projet

#### 3. Apports et limites de cette approche en intervention

#### Critères d'évaluation

- texte rédigé individuellement;
- clarté, rigueur et pertinence de la discussion théorique portant sur le projet d'action collective;
- compréhension et qualité de l'usage des références obligatoires et complémentaires s'il y a lieu;
- qualité de l'expression écrite (½ point enlevé par faute d'orthographe) et structure du texte;
- qualité du format de présentation du rapport :
  - entête d'identification de l'étudiant-e
  - brève introduction au travail
  - bibliographie complète et pertinente : comment rédiger une bibliographie?  
[http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences\\_humaines/module7/citer3.html](http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/module7/citer3.html);
  - texte de 6 à 9 pages « paginées » (bibliographie et annexes en sus)
  - travail rédigé à 1,5 interligne en utilisant une police de caractère de 12 points
  - impression recto-verso

De plus, pour l'ensemble des travaux :

- Remise des travaux en version papier lors des séances de cours ou dans la chute aux travaux de l'École de travail social;
- Les retards sans motif majeur ou entente préalable seront pénalisés (2 points par jour);

- Pour récupérer les travaux corrigés, joindre une enveloppe pré-affranchie correctement lors du dépôt des travaux à la fin de la session. Les travaux ne seront plus disponibles au secrétariat de l'École de travail social.

<b>PLAGIAT</b>
Règlement no 18 sur les infractions de nature académique
Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.
La liste non limitative des infractions est définie comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la substitution de personnes ;</li> <li>• l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;</li> <li>• la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;</li> <li>• l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;</li> <li>• la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;</li> <li>• l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;</li> <li>• l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;</li> <li>• la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;</li> <li>• la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.</li> </ul>
Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18
Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
<a href="http://r18.uqam.ca">http://r18.uqam.ca</a>

**GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMÉRIQUE EN NOTE LITTÉRALE (Le 27 mars 2007)**

		100	50	40	30	25	20
<b>Excellent</b>	<b>A+</b>	<b>94,0 à 100</b>	<b>47 à 50</b>	<b>38 à 40</b>	<b>29 et 30</b>	<b>24 et 25</b>	<b>19 et 20</b>
	<b>A</b>	<b>90,0 à 93,9</b>	<b>45 et 46</b>	<b>36 et 37</b>	<b>27 et 28</b>	<b>23</b>	<b>18</b>
	<b>A-</b>	<b>86,0 à 89,9</b>	<b>43 et 44</b>	<b>35</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>-</b>
<b>Très bien</b>	<b>B+</b>	<b>82,0 à 85,9</b>	<b>41 et 42</b>	<b>33 et 34</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>17</b>
	<b>B</b>	<b>78,0 à 81,9</b>	<b>39 et 40</b>	<b>31 et 32</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>16</b>
	<b>B-</b>	<b>75,0 à 77,9</b>	<b>38</b>	<b>30</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>15</b>
<b>Bien</b>	<b>C+</b>	<b>71,0 à 74,9</b>	<b>36 et 37</b>	<b>29</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>-</b>
	<b>C</b>	<b>68,0 à 70,9</b>	<b>34 et 35</b>	<b>27 et 28</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>14</b>
	<b>C-</b>	<b>65,0 à 67,9</b>	<b>33</b>	<b>26</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>13</b>
<b>Passable</b>	<b>D+</b>	<b>62,0 à 64,9</b>	<b>31 et 32</b>	<b>25</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>-</b>
	<b>D</b>	<b>60,0 et 61,9</b>	<b>30</b>	<b>24</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>12</b>
<b>Échec</b>	<b>E</b>	<b>59,9 et moins</b>	<b>29 et -</b>	<b>23 et -</b>	<b>17 et -</b>	<b>14 et -</b>	<b>11 et -</b>

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale

Les étudiants qui ont une lettre *d'Attestation des mesures d'accommodements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'ASESH au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

#### Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>



## 7. BIBLIOGRAPHIE

- ALINSKY, Saul (1976) *Le manuel de l'animateur social*, Éditions du Seuil, Paris, 251 pages
- AMPLEMAN, DORÉ, GAUDREAU, LAROSE, LEBOEUF et VENTELOU (1994) «Rôles et attitudes» dans *La conscientisation : définitions et principes d'action*, Les cahiers de la conscientisation, no.1, Collectif québécois d'édition populaire, pp. 15-18 (4/22 pages) ISBN2-9803802-1-0
- AMPLEMAN, Gisèle et autres (1983) *Pratiques de conscientisation I*, Québec, Éditions Nouvelle Optique, 304 pages
- AMPLEMAN, Gisèle et autres (1987) *Pratiques de conscientisation II*, Québec, Éditions Nouvelle Optique, 360 pages
- ARTEAU, Marcel et Lorraine GAUDREAU (2007) Chapitre 4 «Un désir dans la foulée de la conscientisation» et annexe «Grille des niveaux de conscience», dans *Empowerment : désirs et défis*. Récit d'une expérience d'insertion par le développement du pouvoir d'agir, Collectif québécois d'édition populaire, pp. 65-77, 153, 154 (15/180 pages) ISBN978-2-9800949-6-5
- ATTAC-Québec (?) La trousse des brigades d'information citoyenne (BIC) Outil d'éducation et de mobilisation, Disponible en ligne à : [http://www.lesbic.org/bic\\_trousse.htm](http://www.lesbic.org/bic_trousse.htm)
- BOAL, Augusto (1985 «Poétique de l'opprimé» suivi de «Une expérience de théâtre populaire au Pérou» dans *Théâtre de l'opprimé*, Éditions La Découverte, pp. 7, 9-36 ou 48 (29/211 pages) ISBN2-7071-1538-X
- BOBINEAU, Olivier (2010) «Introduction» et «Les postures de l'engagement contemporain» dans *Les formes élémentaires de l'engagement. Une anthropologie du sens*, Collection Racines et Ruptures, Éditions Temps Présent, pp. 9-13, 77-94/166 pages. ISBN978-2-916842-05-9
- BOLTANSKI, Luc et Ève CHIAPPELO (1999) «De l'esprit du capitalisme et du rôle de la critique : le capitalisme et ses critiques» dans *Le nouvel esprit du capitalisme*, Éditions Gallimard, pp.69-86 (24/843 pages) ISBN2-07-074995-9
- BOURQUE, Denis et al. (dir) (2007) *L'organisation communautaire : fondements , approches et champs de pratique*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, 534 pages
- BOURQUE, D.et R.LACHAPELLE (2010).«L'organisation communautaire au Québec, des CLSC aux CSSS», dans *Service public, participation et citoyenneté. L'organisation communautaire en CSSS*, Collection Initiatives, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, p. 7-4
- CARDON, Dominique et Fabien GRANJON (2010) Chapitre 4 «Le médiactivisme à l'ère d'internet» dans *Médiactivisme*, Collection Contester no 09, Éditions SciencesPo, Les Presses, pp. 81-110, 30/147 pages. ISBN978-2-7246-1168-7
- CEFAI, Daniel (2007) «Introduction» dans *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, La Découverte MAUSS, 727 pages. ISBN978-2-7071-5250-3
- COMEAU, Y.(2007). «L'approche d'action sociale ou sociopolitique en organisation communautaire», dans Bourque, Y.Comeau, L.Favreau et L.Fréchette (dir.), *L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique*, Collection Pratiques et Politiques sociales et économiques, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, p.81-100.
- COUTURE, S. HARALANOVA, C. JOCHEMS, S. et S. PROULX (2010) Portrait de l'engagement envers les logiciels libres, notes de recherche de l'équipe de l'axe 1 du LabCMO au CIRST, UQAM. Disponible en ligne à : <http://cmo.uqam.ca/contenu/note-recherche-portrait-engagement-logiciels-libres-quebec>
- DAGNAUD, Monique (2011) Chapitre 2 «Génération LOL» dans *Génération Y : Les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion* dans SciencesPo, Les Presses, pp.57-108/172 pages. ISBN9-782724-611953
- DAMANT, D., J. PAQUET et J. BÉLANGER (2001). «Recension critique des écrits sur l'empowerment ou quand l'expérience de femmes victimes de violence conjugale fertilise des constructions conceptuelles», *Recherches féministes*, vol. 14, no 2, p. 133-154
- DELISLE-LHEUREUX, Nicolas (2008) L'action directe des groupes antiautoritaires oeuvrant au Québec : Analyse de discours de documents produits et/ou distribués par certains de ces groupes selon le modèle de l'action sociale Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, 178 pages
- DESGAGNES Jean-Yves (2012) «Introduction» et Chapitre 1 «La conscientisation. Une pratique antioppressive» dans Ampleman, Denis et Desgagnés (dir) *Théorie et pratique de conscientisation au Québec*, Presses de l'Université du Québec, pp. 1-28/293 pages. ISBN978-2-7605-3602-9
- DORÉ, Gérald (1985) «L'organisation communautaire : défis et paradigmes», *Revue Service social*, 34(2-3): 210-230
- DORVIL, H. (2012). «Chicago. L'École des problèmes sociaux d'hier à aujourd'hui», dans M. Otero et S. Roy, *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui: Repenser la non-conformité*, Collection Problèmes sociaux et interventions sociales, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, p. 281-315

- DUPERRÉ, Martine (2004) *L'organisation communautaire: la mobilisation des acteurs collectifs*, Les Presses de l'Université Laval, Collection Travail social, 130 pages
- DUPUIS-DÉRY, Francis (dir) (2008) *Québec en mouvements. Idées et pratiques militantes contemporaines*, Éditions Lux, collection Futur proche, 276 pages ISBN978-2-98596-069-0
- DUVAL, Michelle, Esther FILION et Pierre FOURNIER (2011) «Intervenir pour favoriser l'agir ensemble» dans revue *Nouvelles Pratiques Sociales*: 23(2), pp. 26-46. ISSN0843-4468
- DUVAL, Michelle (2008) «L'action collective pensée par Hannah Arendt: comprendre l'air ensemble pour le favoriser» dans revue *Service social*, 54(1), pp.83-96. ISSN0037-2633
- FREIRE, Paulo (1974) *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspéro, 205 pages
- FREIRE, Paulo (1975) *L'éducation pratique de la liberté*, Les Éditions du Cerf, 154 pages
- GAUDET, Louis-Frédéric et Rachel SARRASIN (2008) «Fragments d'anarchisme au Québec, 2000-2006» dans DUPUIS-DÉRI, Francis (dir) *Québec en mouvements. Idées et pratiques militantes contemporaines*, Éditions Lux, collection Futur proche, pp 177-197 (21/276 pages) ISBN978-2-98596-069-0
- GAUDREAU, Louis (2011) «Participer, mais à quoi ? Les limites du partenariat local en matière de développement urbain» dans *Nouvelles pratiques sociales*, volume 23, numéro 2, pages 83-97. ISSN1703-9312
- GRANJON, Fabien (2008) Chapitre 3 «Les nouveaux résistants à l'ère du numérique. Entre utopie sociale et déterminisme technique» dans PROULX, COUTURE et RUEFF (dir) *L'action communautaire québécoise à l'ère du numérique*, Presses de l'Université du Québec, pp. 59-76/242 pages. ISBN978-2-7605-1536-9
- HANLEY, J., KRUZINSKY, A. et E. SHRAGGE (2013). «La place de «la communauté» dans le développement social», dans E. Harper et H. Dorvil (dir.), *Le travail social: théories, méthodologies et pratiques*, Collection Problèmes sociaux et interventions sociales, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, p.147-167.
- ION, Jacques (1997) *La fin des militants?*, Paris, Éditions ouvrières, Enjeux de société, 124 pages
- JOCHEMS, Sylvie (2013) «PraTIC d'une Maison de jeunes : L'Escalier et la cyber-intimidation chez les jeunes», Entrevue avec Geneviève Bouchard, revue *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol.26, no1
- JOCHEMS, Sylvie (2007) Chapitre «Les praTIC en organisation communautaire au Québec» dans BOURQUE, D., COMEAU, Y., FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (dir) *L'organisation communautaire: fondements et approches de l'intervention de développement des communautés*, Presses de l'Université du Québec, collection PPSE avec la collaboration de la CRDC (UQO), du CÉRIS (UQO) et du CRIDES (Laval)
- JOCHEMS, Sylvie (2007) Chapitre «La fracture numérique: un problème social?» dans DORVIL (ed) *Les problèmes sociaux : théories et méthodologies de l'intervention sociale*, tome IV, Presse de l'Université du Québec
- KLEIN, Naomi (2004) Chapitre 12 «La résistance culturelle. Les casseurs de pub» dans *No logo. La tyrannie des marques*, traduit de l'anglais par Michel Saint-Germain, Éditions Babel, pp.421-466/744 pages. ISBN2-7427-3780-4
- KRUZYNSKI, A. et M.SÉVIGNY (2005). «Réhabiliter la politique: une option libertaire», *Possibles*, vol. 29, no 1, p. 28-45
- LAMOUREUX, Diane (2008) «Québec 2001: un tournant pour les mouvements sociaux québécois?» dans DUPUIS-DÉRI, Francis (dir) *Québec en mouvements. Idées et pratiques militantes contemporaines*, Éditions Lux, collection Futur proche, pp 177-197 (21/276 pages) ISBN978-2-98596-069-0
- LAMOUREUX, Ève (2011) «Évolution de l'art engagé au Québec. Structuration et spécificités » dans *Revue internationale d'études québécoises*, volume 14, numéro 1, pages 77-97
- LAMOUREUX, Henri (2003). «L'éthique de l'action communautaire, dans *Éthique, travail social et action communautaire*, Collection Problèmes sociaux et interventions sociales, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, p. 119-159
- LAVOIE, J., PANET-RAYMOND, J. et S. JOCHEMS (2012) Chapitre 6 «La communication» dans *La pratique de l'action communautaire*, Presses de l'Université du Québec, 416 pages. ISBN978-2-7605-2606-8
- LAVOIE, J., PANET-RAYMOND, J. et A. KRZYNSKI (2012) Chapitre 5 «La sensibilisation, la mobilisation et les moyens de pression» dans *La pratique de l'action communautaire*, Presses de l'Université du Québec, 416 pages. ISBN978-2-7605-2606-8
- LE BOSSÉ, Yann et Saül KARSZ (2008) «L'empowerment: de quel pouvoir s'agit-il? Changer le monde au quotidien», «Empowerment: une notion bien pensante permet-elle de penser?» et «Penser pour agir: L'impératif d'une praxis scientifique dans le champ des pratiques sociales» dans la section Échos et débats de la revue *Nouvelles Pratiques Sociales*, 21(1), pp. 137-166. ISSN0843-4468
- MILLETTE, M., MILLETTE, J. et S. Proulx (printemps 2012) Hashtags et casseroles: De l'auto-organisation du mouvement social étudiant, dans *Wli: journal of mobile media on the Quebec student strike*, no2 special issue, Disponible en ligne à : <http://wi.mobilities.ca/hashtags-et-casseroles-de-lauto-organisation-du-mouvement-social-etudiant/>

- NEVEU, Érik (1996 et 2002) *Sociologie des mouvements sociaux*, Éditions La Découverte, 125 pages
- NINACS, W.A. (2003) L'empowerment et l'intervention sociale, Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF). Disponible en ligne à : <http://bv.cdeacf.ca/documents/PDF/1159.pdf>
- SÉGUIER, Michel (1983) Chapitre 4 «Stratégies et méthodes d'éducation mobilisante» dans *Mobilisation populaire, éducation mobilisante*, Document de travail INODEP#7, Éditions l'Harmattan, pp. 157-174 (18/183 pages) ISBN2-85802-267-4
- SHRAGGE, Éric (2006) *Action communautaire: dérives et possibles*, Montréal, Éditions Écosociété, 242 pages
- SILVESTRO, Marco et Jean-Marc FONTAN (2005) «Vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui», dossier Autogestions, Espaces de liberté de la revue Possibles, 29(2) ISSN0703-7139
- SIOUJ DURAND, Guy (2008) «Esthétiser la révolteL Action Terroriste Socialement Acceptable» dans *ATSA Quand l'art passe à l'action*, Edipresse, pp.20-26, 28-31, 33-34, 37-38, (15/145 pages) ISBN978-2-9810610-0-3
- SOMMIER, Isabelle (2003) «Avant-propos» dans *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, collection Champs, Éditions Flammarion, pp. 15-34 (15/343 pages) ISBN2-08-080068-X
- SNOW, Claude (2005) Chapitre 2 «Défendre l'indéfendable» dans *Défendre les moins nantis*, Comité des 12 pour la justice sociale, pp.29-47 (19/112 pages)
- THOREAU, Henry David (1994) *La désobéissance civile*, traduit par Sylvie Chaput, Typo essais, pp.19-54 (25/121 pages) ISBN978-2-289295-104-2
- TROVEP (1998). *L'éducation populaire autonome. Une nécessité pour l'avancement de la justice sociale. Outil d'appropriation de l'éducation populaire autonome*, Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Estrie